

## Voyage au pays de la pierre

*Il y a 155 millions d'année, la France se situe sous les tropiques. Une mer chaude et peu profonde, des lagunes, des barrières récifales constituent alors le paysage lorrain. Dans cet environnement, l'accumulation de squelettes, de coquilles, de débris et de sédiments est très importante. Des processus chimiques et mécaniques vont transformer peu à peu ces éléments en roche. Le retrait définitif de la mer en Lorraine laissera apparaître un relief : la Côte de Meuse.*

*A la fin du XIXème siècle, de nombreuses carrières s'ouvrent dans ce relief. Les plus célèbres sont à Euville et Lérouville. Des générations de carriers, de tailleurs de pierre et de sculpteurs vont faire vivre cette industrie. La pierre ainsi extraite et travaillée est exportée dans toute l'Europe.*

### Programme du séjour

<b>Lundi</b> Accueil, installation. Evolution des techniques d'exploitation et découverte des techniques actuelles.	<b>Mardi</b> Techniques anciennes d'exploitation et vie des carriers. Initiation à la sculpture.
<b>Mercredi</b> Initiation à la géologie. Utilisation de la pierre d'Euville : exemple du château de Commercy.	<b>Jeudi</b> Initiation à la taille de pierre. Initiation à la paléontologie, recherche de fossiles.
<b>Vendredi</b> Initiation à l'escalade. Découverte de la faune et de la flore spécifiques au milieu des carrières.	

**Selon votre projet pédagogique, il est possible de compléter le programme des activités par :**

- architecture
- les utilisations de la pierre (pierre de taille, gravats et fabrication de la chaux)
- découverte du site en VTT

### Contact / réservation

Association pour le Développement du  
Circuit de la Pierre à Euville Carrière

Villasatel - Hameau des Carrières

55200 EUVILLE

Laetitia DANNER

Tél : 03.29.91.01.69

Ou 06.65.16.05.94

Courriel :

[circuitdelapierre@wanadoo.fr](mailto:circuitdelapierre@wanadoo.fr)

-----  
reconnu « [Charte éducation](#) »



**Parc naturel régional de  
Lorraine/Service Education**

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35  
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN

Tél. : 03.83.84.25.46

Fax. : 03.83.81.33.60

[nathalie.klein@pnr-lorraine.com](mailto:nathalie.klein@pnr-lorraine.com)

## Conditions

**Coût :** Pour un séjour de 5 jours comprenant : hébergement, animation prévue au programme, assurance, matériel pédagogique : 200€ à 265€ / élève pour une classe de 25 élèves (tarif à convenir pour un effectif inférieur à 25 élèves).

**Période :** année scolaire

- Le coût du transport aller-retour du lieu de départ de la classe à Euville est à prévoir en sus.
- Frais pédagogiques : ils dépendent du programme choisi. Ils peuvent être subventionnés en partie par l'Education nationale et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du programme des classes patrimoine.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régional des Affaires Culturelles.
- Matériel mis à disposition : microscope, lames minces, loupes binoculaires, photothèque, compresseur et outillage pneumatique, outils traditionnels, appareil photo numérique, ordinateur.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Le règlement est à adresser et à libeller à l'ordre de : **Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville.**
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Il est important de prévoir des vêtements chauds et imperméables en cas de mauvais temps, ainsi que des chaussures adéquates pour la visite d'une carrière (prévoir des vêtements de rechange et une deuxième paire de chaussures).
- Les intervenants et accompagnateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

**Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée**

*Pour les dossiers de demande de subvention, se renseigner auprès de votre chef d'établissement pour les collèges ou à l'Inspection Académique (pour les classes primaires).  
Faire attention aux délais de dépôt des sessions.*